Compte rendu du Comité Directeur des 10 & 11 janvier 2015

Désignation des représentants des ligues et Clubs Affiliés au Comité d'attribution

	MEMBRE DE DROIT			
PRESENT(E)S	Jean-Denis BARBET Pierre BERNARD Xavier CHILOUX	Maud DUPLOMB Xavier EMMANUELLI Catherine EZVAN Jacques FONTAINE	Dominique FONTANON Patricia FURHER Robert GRACIA Jean-Michel GRASSER	François PRINCE Emmanuel RICHARD Stéphane ROBINAUD Serge VIAUD
ABSENTS	Emmanuel CROUIN ; Jean-Louis RUDELLE			

DIFFUSION
Comité directeur bureau

Objet	THEME	DECISIONS ET SUITES À DONNER	SUIVI
Candidats	*Fonctionnement statutaire*	Collège des Présidents de Ligues : Monsieur Pierre BERNARD ; Monsieur Emmanuel CROUIN ; Monsieur David TOULOTTE ; Monsieur Yves MALZOPPI. Collège des représentants des clubs : Monsieur Jean-Michel ARCUCCI ; Monsieur Frédéric BARDZINSKI ; Monsieur Thierry MAINGOT ; Monsieur Stéphane ROBINAUD. Procédure de vote : Pièce jointe 1.	NZ/HP
1er tour		Premier tour de l'élection des membres du Comité d'attribution : 14 votants : Le quorum est atteint. <u>Collège des Présidents de Ligues :</u> Monsieur Pierre Bernard est élu au premier tour avec 11 voix soit 78,57% des suffrages exprimés. Pour information : Monsieur Emmanuel CROUIN obtient une voix ; Monsieur David TOULOTTE n'obtient aucune voix ; Monsieur Yves MALZOPPI obtient deux voix. <u>Collège des représentants des clubs :</u> Messieurs Frédéric BARDZINSKI et Thierry MAINGOT sont premiers avec chacun six voix et doivent être départagés par un second tour de scrutin. Pour information : Messieurs Jean-Michel ARCUCCI et Monsieur Stéphane ROBINAUD obtiennent respectivement une voix.	
2ème tour		Second tour de l'élection des membres du Comité d'attribution : 14 votants : Le quorum est atteint. 1 bulletin hors délai. Monsieur Frédéric BARDZINSKI est élu avec 7 voix pour 6 à Monsieur Thierry MAINGOT.	
Résultat final		Sont élus : Collège des Présidents de Ligues : Monsieur Pierre BERNARD. Collège des représentants des clubs : Monsieur Frédéric BARDZINSKI.	
Secrétaires de séance : Nicola ZIRN –Président de la commission de surveillance des opérations électorales – Henri PREVOST DTN Adjoint			

Jacques FONTAINE
Président

Comité directeur 10 & 11 janvier 2015	
Dat de rédaction	12 janvier 2015
Date de validation	28 février 2015
Date de diffusion	2 mars 2015

FEDERATION FRANÇAISE DE SQUASH
2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél.: 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Pièce jointe : Procédure de vote envoyée aux membres du Comité directeur le 08/01/2015

Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur,

Vous trouverez ci-après les modalités du vote par correspondance destiné à finaliser la composition du Comité d'attribution. Nous vous joignons aussi pour information le tableau sur lequel seront comptabilisés les votes, et que vous recevrez après chaque tour de scrutin.

1 : Déroulement et horaires des votes (nous appelons votre attention sur la nécessité de respecter scrupuleusement ces horaires).

Premier tour : Du **vendredi 09/01/2015 à 18H00 au Samedi 10/01/2015 à 18H00**

Chaque membre du Comité directeur émet un bulletin de vote qui doit comporter au moins un nom, au plus deux noms, mais :

- un bulletin ne peut comporter qu'un seul nom de candidat du « collège » des Présidents de Ligues,
- un bulletin ne peut comporter qu'un seul nom de candidat du « collège » des représentants des clubs.

Le candidat d'un collège qui obtient la **majorité absolue des suffrages exprimés** est élu.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour de scrutin est organisé.

Pour ce faire on conserve pour chaque « collège » les deux candidats qui auront obtenu le plus de suffrages au premier tour.

En cas d'égalité entre le second et d'autres candidats suivants (le premier 4 voix, les second et troisièmes 3 voix par exemple), on conserve, par collège, les candidats par rapport aux voix obtenues (voir exemple ci-dessous).

Candidats	Candidat 1	Candidat 2	Candidat 3	Candidat 4
Voix obtenues au premier tour	4	3	3	2

donc les candidats 1, 2 & 3 participent au second tour.

Second tour : Du **Samedi 10/01/2015 à 18H00 au dimanche 11/01/2015 à 18H00**

Chaque membre du Comité directeur émet un bulletin de vote qui doit comporter au moins un nom, au plus deux noms (un seul nom si l'un des deux « collèges » a été pourvu au premier tour), mais :

- un bulletin ne peut comporter qu'un seul nom de candidat du « collège » des Présidents de Ligues,
- un bulletin ne peut comporter qu'un seul nom de candidat du « collège » des représentants des clubs.

Un candidat qui obtient **le plus de suffrages** est élu.

En cas de nouvelle égalité, nous procéderions à un troisième tour (pour les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au second tour s'il y avait plus de deux candidats) **du dimanche 11/01/2015 à 18H00 au lundi 12/01/2015 à 10H00 .**

2- bulletins de vote (vous pouvez copier directement les adresses et objets dans votre éditeur de mail)

a) Les bulletins de vote (Mails) doivent être adressés **uniquement** à Monsieur Nicolas ZIRN, Président de la commission de surveillance des opérations électorales, et à Monsieur Henri PREVOST, DTN Adjoint.

multinet33.nz@wanadoo.fr; henriprevost@ffsquash.com

b) Nous vous remercions par avance d'indiquer dans l'objet du mail :

Composition du Comité d'attribution – Premier tour

ou

Composition du Comité d'attribution – Second tour

c) Rappel de la liste des candidats (pour copie dans le mail.

Collège des Présidents de Ligues : Monsieur Pierre BERNARD ; Monsieur Emmanuel CROUIN ; Monsieur David TOULOTTE ; Monsieur Yves MALZOPPI.

Collège des représentants des clubs : Monsieur Jean-Michel ARCUCCI ; Monsieur Frédéric BARDZINSKI ; Monsieur Thierry MAINGOT ; Monsieur Stéphane ROBINAUD.

d) Rappel :

- un bulletin ne peut comporter qu'un seul nom de candidat du « collège » des Présidents de Ligues,
- un bulletin ne peut comporter qu'un seul nom de candidat du « collège » des représentants des clubs.

e) Exemple de bulletin (premier tour).

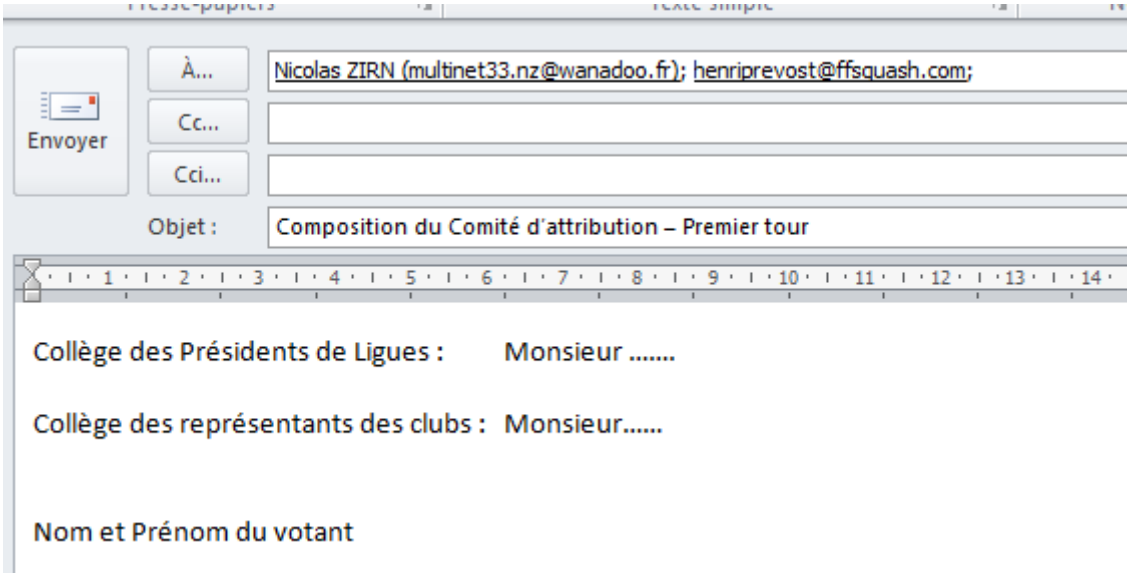

Pour toute question joindre Henri PREVOST ou Jean-Denis BARBET.

Le Secrétaire général

Jean-Denis BARBET